

Migrations résidentielles et distances de migration

Vincent LOONIS¹, Édouard MAUGENDRE²

Le projet Répertoire Statistique des Logements (RSL) vise à établir une liste annuelle et exhaustive des logements et de leurs occupants sur le territoire de la France métropolitaine et celui des DOM. La constitution du RSL s'appuie sur la compilation automatique de sources administratives et notamment fiscales. Un prototype du RSL pour les années 2009 à 2013 a été constitué, comportant essentiellement trois tables reliées entre elles par des identifiants non signifiants : individus, logements et adresses. Pour chaque individu du RSL est décrite la commune de résidence déclarée au 1^{er} janvier N mais aussi les communes de résidence aux 1^{er} janvier N-1 et N-2, rendant possibles les études fines des migrations résidentielles.

Ces études s'appuyant sur des données administratives nouvellement mobilisées doivent faire l'objet au préalable d'une procédure de validation. La cohérence externe de la source peut être appréciée par la comparaison avec des données similaires, notamment celles issues du recensement. La cohérence interne peut être appréciée par la stabilité temporelle du phénomène étudié, même à des niveaux fins. On construit ainsi pour chacune des 500 plus grandes agglomérations françaises et chaque année disponible des pseudo-courbes de Lorenz des migrations résidentielles. La courbe des départs, paramétrée par la distance à vol d'oiseau (d) entre l'agglomération de départ et la commune d'arrivée, met en relation le pourcentage d'individus quittant une agglomération pour une nouvelle commune située à moins de d kilomètres avec le pourcentage de la population française résidant à moins de d kilomètres de l'agglomération. Une courbe équivalente peut être construite pour les arrivées. Une courbe située près de la première bissectrice indiquera une propension à échanger de la population avec l'ensemble du territoire, quelle que soit la distance. Une courbe située sur les bords révélera une propension à échanger uniquement avec les communes proches géographiquement.

Un indicateur synthétique permettant de mesurer cette propension est naturellement le pseudo indicateur de Gini. La stabilité dans le temps de cet indicateur sera révélatrice de la cohérence interne de la nouvelle source. Les résultats encourageants obtenus permettent finalement de dresser une typologie des agglomérations distinguant les agglomérations « redistributrices », ayant tendance à recevoir des nouveaux habitants venant de territoires proches mais à « envoyer » les anciens habitants au loin, des agglomérations « captatrices ». La situation médiane entre ces deux types d'agglomération concerne les agglomérations « régulatrices » qui recrutent des migrants à une distance équivalente à celle à laquelle elles les envoient.

¹ Chef de la division Méthodes et Référentiels Géographiques

² Chef de Projet Statistique adjoint sur le projet Répertoire Statistique des Logements